© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Interdiction sur un Casino en particulier

Par Profil supprimé Postée le 30/06/2018 00:05

> Bonjour,
> J’ai longuement essayé de vous joindre ce soir pour savoir si vous aviez la possibilité de m’en faire interdire sur un casino en particulier sur un site où je vais passer quelques semaines pour des raisons thérapeutiques ?
> Avec mes remerciements d’avance.
> Cordialement.

Mise en ligne le 03/07/2018

Bonjour,

Nous sommes désolés que vous n'ayez pu joindre nos écoutants dans la soirée pour poser votre question, peut-être cela a t-il pu être possible depuis que vous avez posé votre question par écrit.

Vous souhaiteriez pouvoir vous faire interdire dans un casino en particulier, à proximité d'un lieu où vous serez en démarche de soin pour quelques semaines.

Il tout à fait possible d'envisager cette démarche de demande d'interdiction localisée. Toutefois c'est une démarche individuelle qui doit être effectuée par la personne elle même qui doit se rendre sur place.

En effet, nos services ne proposent pas cette fonction: nos échanges se font dans un contexte d'anonymat, de plus le fait que la personne concernée fasse la démarche elle-même permet d'éviter l'usurpation d'identité ou qu'une personne se retrouve interdite sans être volontaire pour la démarche.

Cette mesure nommée "auto-exclusion" reste toutefois à l'appréciation du casino concerné.

Nous vous mettons en fin de réponse un lien qui illustre cette possibilité de demande d'interdiction de jeu dans un casino en particulier.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Les auto-exclusions